

Canada - Turquie-Arménie : diplomatie et realpolitik

L'ambassade d'Arménie au Canada prend acte de l'annonce du ministre des Affaires étrangères du Canada, Marc Garneau, annulant le permis d'exploitation de technologie militaire canadienne accordée la Turquie.

Une première suspension dudit permis était effectuée en 2019 suite à l'incursion turque dans le nord-est de la Syrie et une deuxième en octobre 2020 en vertu de l'utilisation dans les drones turcs Bayraktar TB2 contre le Haut-Karabagh (Artsakh pour les Arméniens,ndlr) .

« L'utilisation du permis par la Turquie n'était pas conforme a la politique étrangère du Canada ni aux garanties d'utilisation finales fournies par la Turquie »

a déclaré le ministre canadien.

Le ministre turc des Affaires Etrangères, Mevlut Cavusoglu (prononcer Tchavouchorlou, ndlr), a réclamé la révision de la décision unilatérale du gouvernement du Canada. De tels actes de réprobation sont devenus un exercice quotidien du ministre turc.

Sans être prophète de malheur on remarque dans le dernier paragraphe de la déclaration canadienne qui présage une clause quant a sa vigueur, lorsqu'on y lit « la Turquie est un allié important de l'Otan et les demandes liées aux programmes de coopération seront évaluées au cas par cas ».

Zaven Gudsuz

zaven471@hotmail.com